



Communiqué aux familles : TAC et desserte scolaire

publié le 18/12/2013

URGENT : Veuillez trouver deux documents envoyés par la CAPC concernant les TAC :

Il s'agit d'une information sur l'amélioration des transports scolaires, elle concerne les lignes desservant Targé / Senillé / St Sauveur et l'étang / la forêt.

Les nouveaux services prendront effet le 06/01/2014.

 Lettre CAPC du 18/12/13 : Modifications du réseau TAC (PDF de 629.1 ko) •

 TAC Horaires S1 S5 S6 à compter du 06/01/14 (PDF de 18.1 ko) •



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.